

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Lettres internationales envoyées à Émile Zola](#)[Collection Pays-Bas \(Lettres en français à Émile Zola\)](#)[Item](#)[Lettre de P. M. Montijn à Émile Zola du 6 mars 1898](#)

Lettre de P. M. Montijn à Émile Zola du 6 mars 1898

Auteur(s) : Montijn, P. M.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Montijn, P. M, Lettre de P. M. Montijn à Émile Zola du 6 mars 1898, 1898-03-06

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/7825>

Présentation

GenreCorrespondance

Date d'envoi[1898-03-06](#)

AdresseGouda

Description & Analyse

DescriptionLettre d'un ancien notaire qui informe Zola qu'il a écrit à Félix Faure.

Information générales

Langue [Français](#)

Cote PBA MONTIJN 1898_03_06

Éléments codicologiques Un bifeuillet original.

Source Collection famille Émile-Zola

Informations éditoriales

Éditeur de la fiche Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s) Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 27/12/2019 Dernière modification le 21/08/2020



Gouda, (P. Bas) 6 Mars 1898.

Monsieur,

C'est le 19 Novembre dernier, que j'ai envoyé,
par la poste ordinaire, à Monsieur Faure, Pré-
sident de la République, une lettre contenant
ce qui suit:

" Gouda (P.B.) 19 Novembre 1897
" Monsieur le Président !
" Veuillez me permettre de vous demander
" S'il ne mériterait pas Considération
" de faire mitiger tant soit peu, autant
" qu'il est possible, la peine ou, tout
" au moins, les accessoires de la peine,
" (S'il y en a) infligés au Condamné D'aj-
" justé, en attendant que tout doute s'en
" résolve.

C'est moi par un sentiment pure-
" ment humanitaire, Monsieur le Pré-
" sident que j'ose faire cet appel et
" recourir à votre générosité.

Je suis votre bien dévoué Collaborateur;
" (Signé, P.M. Montign Anisien Chotain).
" à Monsieur Faure, Président de la
" République Française à Paris".

Je n'ai communiqué à personne, absolument à per-
" sonne, cet envoi ni le contenu de la lettre sus-
" citée.

Tout Monsieur, vous êtes donc le premier à
qui j'en fais part par la présente.

Depuis j'ai suivi avec le plus grand
intérêt le cours de cette affaire déplorable.

Cela s'entend que j'en ai pas espéré
de recevoir une réponse quelconque de c^{te} le
Président.

Cependant nous avons aujourd'hui déjà
le 6 Mars 1898 et je me demande s'il ne
serait pas agir conformément au but que
je me suis proposé, en s'appelant à c^{te} le
Président, en termes respectueux, ma lettre
du 19 Novembre, en y ajoutant une dénomi-
nation des téguments aggravantes de la peine qui
il faudrait faire cesser sans ou à bref délai, et
des adoucissements de la peine qui on pour-
rait accorder peut-être au condamné: or,
quant à moi, je ne saurais préciser ou indi-
quer ni les uns ni les autres.

Et c'est pour cela, mon cher Monsieur
à cela, que je prends la liberté de m'adres-
ser à vous avec la prière de me faire savoir
votre opinion et votre avis à cet égard.

Une solution finale peut encore se
faire attendre bien long-temps et ce serait
pourtant déjà quelque chose si l'on pou-
vait, en attendant, relever plus ou moins le
courage de cet homme malheureux, qui a subi
déjà, pendant des années, une peine si cruelle

incriminée.

Veuillez me permettre encore que
probablement, Monsieur, pour
le Président de la République,
tous les deux, des amis communs
que ma faible voix se fasse et
soit plus influente que la
voix pour le droit de l'humain
à Caix, fortuit: cela serait sans
doute.

En me recommandant à vous
je vous prie, Monsieur, d'avoir
ma considération très distinguée.

J. H. Monod

à
Monsieur E. Zola

Paris.